



## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DÉCEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt décembre, à dix-huit heures, le Conseil municipal de la Commune de GOYAVE, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents adressée au moins trois jours francs avant la présente séance, s'est réuni en salle des délibérations de l'Hôtel de Ville.

Le Conseil municipal a examiné les projets de délibérations suivants :

N° de la délibération	Objet	Décision du Conseil municipal
2022-62	Approbation de la mise à jour des statuts du SYMEG portant nouvelles compétences optionnelles	Approuvée
2022-63	Création de la réserve communale de sécurité civile	Approuvée
2022-64	Aliénation de la parcelle cadastrée AK 811 située au lot n°3 du Lotissement artisanal de Montplaisir au profit de M. Cédric LAURENT	Approuvée
2022-65	Aliénation de la parcelle cadastrée AD 213 située au Lot n°40 du Lotissement Montplaisir au profit de M. Jules LAURENT	Approuvée
2022-66	Aliénation de la parcelle cadastrée AK 1049 située Rue Saint-John Perse au profit de M. Robert Gino PÉROUMALKAN	Approuvée
2022-67	Aliénation de la parcelle cadastrée AL 943 située au Lot n°21 de la Cité Caraïbes au profit des héritiers de Madame ZADIGUE-GOUGOUGNAN Sophia	Approuvée
2022-68	Avis relatif à la fixation du montant de la taxe spéciale d'équipement de l'exercice 2023 de l'Agence des 50 pas géométriques	Approuvée
2022-69	Avis sur la perception par le SYMEG de la redevance pour occupation du domaine public des télécommunications (RODP Télécoms)	Approuvée
2022-70	Décision modificative n°4 au budget primitif 2022	Approuvée
2022-71	Attribution de bons d'achat au personnel communal	Approuvée



## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DÉCEMBRE 2022

N° de la délibération	Objet	Décision du Conseil municipal
2022-72	Attribution d'une subvention à l'association RUGBY CLUB DE GOYAVE	Approuvée
2022-73	Attribution d'une subvention au Lycée « Les Droits de l'Homme »	Approuvée
2022-74	Annulation de la subvention accordée à l'association RUGBY CLUB DE GOYAVE	Approuvée

**CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ORDONNANCE N°2022-1310  
ET LE DECRET N°2021-1311 DU 07 OCTOBRE 2021**

Toute personne intéressée peut consulter les délibérations sur le site internet de la Ville et en obtenir copie en Mairie, au service du Secrétariat Général, aux heures habituelles d'ouverture des services municipaux

Le Maire

Ferdy LOUISY

Le Secrétaire de séance

Cynthia CHAPOULIE

Affichage du **27 DEC. 2022** au **26 FEV. 2023** pour caractère exécutoire